

1363 - VERSICO EASY SPRAY 22.1L S/ACCESS

According to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878 | raw

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:**1.1 Identificateur de produit:**

VERSICO EASY SPRAY 22.1L S/ACCESS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**Emploi de la substance / de la préparation:**

- Catégorie d'usage principal : Utilisations industrielle, Utilisation professionnelle
- Spec. d'usage industriel/professionnel : Colle de contact

Usages déconseillés:

Restrictions d'emploi : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

VM Building Solutions
1, Place Aimé Césaire
93100 Montreuil
Tel. +33 (0)1 49 72 43 20
epdm.fr@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tel.: +33 (0) 1 45 42 59 59 Centre Antipoison France

Section 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Nocif en cas d'exposition prolongée. Dangereux pour l'environnement.

2.2 Éléments d'étiquetage:

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Classification et étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger:



GHS02
Danger

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement:

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Contient : Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane, acétate d'éthyle

Mentions de danger:

Conseils de prudence:

Phrases EUH:

Phrases supplémentaires:

2.3 Autres dangers:

- Autres dangers non classés : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs
- Contains no PBT/vPvB substances $\geq 0.1\%$ assessed in accordance with REACH Annex XIII

Composant	
Acétate d'éthyle (141-78-6)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, cyclique	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Section 3: Composition/informations sur les composants:

3.1 Substance:

Non applicable

3.2 Mélanges:

Composants	CAS / EINECS / Reg nr.	%	Classification selon CLP	Composants
Petroleum gases, liquefied	N° CAS: 68476-85-7 N° CE: 270-704-2	25-50	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	N° CE: 926-605-8 N° REACH: 01-2119486291-36	15-20	Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 EUH066	
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cyclique	N° CE: 920-750-0 N° REACH: 01-2119473851-33	5-10	Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 EUH066	
Acétate d'éthyle	N° CAS: 141-78-6 N° CE: 205-500-4 N° Index: 607-022-00-5 N° REACH: 01-2119475103-46	5-10	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066	
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	N° CE: 921-024-6 N° REACH: 01-2119475514-35	5-10	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411	
Hydrocarbons, C6 isoalkanes, <5% n-hexane	N° CE: 931-254-9 N° REACH: 01-2119484651-34	1-3	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.:

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16.

Section 4: Premiers secours:

4.1 Indications complémentaires:

Premiers soins général:	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Après inhalation:	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si il n'y a pas de récupération immédiatement: consulter un médecin/le service médical.
Après contact avec la peau:	Rincer à l'eau. Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
Après contact avec les yeux:	Rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Après ingestion:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Symptômes / Effets

Vertiges. Nausées. Peau sèche. Maux de tête. Perte de conscience. Irritation de la peau.

Symptômes/ Effets après contact avec la peau

Nocif quand la substance est absorbée par la peau. APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE OU REPETE : Peut déclencher une réaction allergique. Irritant pour la peau. Peut causer des irritations de la peau / dermatites.

Symptômes/ Effets après contact oculaire

Irritant pour les yeux. Mal. Rougeur du tissu oculaire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

- Contient: essence, le toluène
- Entraîne des lésions neurologiques

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction:

Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse. Sable. Sable/Terre.

Agents d'extinction non appropriés:

Ne pas user de l'eau abondante en jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Danger d'incendie

Peut former un mélange vapeur-air inflammable et explosif. Mise à feu à distance est possible. Flotte et peut se réenflammer à la surface de l'eau.

Danger d'explosion

Aérosol peut exploser sous l'effet de la chaleur. Atex classe IIA, T1.

Reactivité en cas d'incendie

Aucun renseignement disponible.

5.3 Conseils aux pompiers:

Mesures de précaution contre l'incendie

Eloigner le personnel superflu.

Instructions de lutte contre l'incendie

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Protection en cas d'incendie

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Autres informations

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Mesures générales:

Assurer une ventilation d'air appropriée. Eviter lors de manipulation le contact avec la peau et les yeux. Ni flammes nues ni étincelles. Pour éviter les risques de décharge électrostatique, le système doit être correctement relié à la terre. Ne pas inhaler les vapeurs. Arrêter les moteurs et interdiction de fumer. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

6.1.1. Pour les non-secouristes:

Équipement de protection

Utiliser un vêtement de protection. Voir Rubrique 8.

Procédures d'urgence

Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes:

Équipement de protection

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Porter un appareil respiratoire autonome.

Procédures d'urgence

Aérer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Stopper la fuite.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas déverser à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Pour la rétention

Obturer les fuites si possible, sans prendre de risque. Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment.

Procédés de nettoyage:

Rincer les restes avec beaucoup d'eau.

Autres informations:

Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.

6.4 Référence à d'autres sections:

Contrôle de l'exposition/protection individuelle : voir Rubrique 8.

Section 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Dangers supplémentaires lors du traitement

Si nécessaire: Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. ventiler les locaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers la source des vapeurs. Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Maintenir à l'écart de toute source d'ignition (y compris de charges électrostatiques). Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Température de manipulation

15-25 °C

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Mesures techniques

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Veiller à une ventilation adéquate.

Conditions de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Sources de chaleur. Rayons directs du soleil. Stocker conformément à la réglementation relative aux explosifs.

Matières incompatibles

Rayons directs du soleil. Sources de chaleur. Sources d'inflammation.

Durée de stockage maximale

12 mois

Température de stockage

10-20 °C

Lieu de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Local à l'épreuve du feu. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Prescriptions particulières concernant l'emballage

Conforme à la réglementation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Colle de contact. Réservé à un usage professionnel.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés:	Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.
Equipement de protection individuel:	Gants
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme européenne EN 374 ou équivalent)
Protection des yeux:	Lunettes de protection
Protection de la peau et du corps:	Vêtements de travail ordinaires Autres protecteurs de la peau Vêtements de protection - sélection du matériau: matière synthétique. latex. Polyethylene/ethylenevinylalcohol. Polyvinylchloride (PVC). caoutchouc synthétique
Protection respiratoire:	Assurer une ventilation adéquate. Si l'aspiration locale ne suffit pas, mettez un masque couvrant tout le visage.
Pictogrammes:	
Protection contre les dangers thermiques:	Pas d'informations complémentaires disponibles
Contrôle de l'exposition de l'environnement:	Voir section 6, 7, 12 et 13.
Autres informations:	Contrôle de l'exposition du consommateur : Attention, produit réservé à un usage professionnel.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Forme:	Liquide
Couleur:	Vert
Odeur:	Odeur aromatique
Seuil olfactif:	Pas disponible
valeur du pH:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1:	/
Point de fusion:	Pas disponible
Point de congélation:	Pas disponible
Point d'ébullition:	60 °C
Point d'éclair:	-26 °C
Auto-inflammation:	> 200 °C
Température de décomposition:	Pas disponible
Inflammabilité (solide, gazeux)::	Pas disponible
Pression de vapeur à 20 °C:	160 hPa 20°C
Densité à 20 °C:	/
Densité relative:	Pas disponible
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Eau : insoluble dans l'eau
Log Pow:	/
Log Kow:	/
Viscosité Cinématique:	350 mm²/s ± 100 (Spindel 4, 20 RPM)
Viscosité Dynamique:	250-450 mPa.s (20°C Spindel 4 20RPM)
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif, mais formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Classe d'explosion: IIa, T3
Limites d'explosion:	1,1-7,4 vol %
Inférieure:	Pas disponible
Supérieure:	Pas disponible
Propriétés comburantes:	/
Limites d'explosivité:	/
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas disponible
Teneur en COV:	503 g/l
Vitesse d'évaporation:	/

9.2 Autres informations:

Les propriétés physiques et chimiques sont seulement valables pour la produit liquide.

Section 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

Aucun renseignement disponible

10.2 Stabilité chimique:

Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable et explosif avec l'air.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4 Conditions à éviter:

flamme nue. étincelles. Chaleur. lumière du soleil tout droit.

10.5 Matières incompatibles:

à l'état liquide évitez. Eau. Certaines matières plastiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Echauffement/combustion: libération de produits nocifs. Peut libérer des gaz inflammables.

Section 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë (orale): Non classé
 Toxicité aiguë (cutanée): Non classé
 Toxicité aiguë (Inhalation): Non classé

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	2800 – 3100 mg/kg de poids corporel Animal: rat
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 25,2 mg/l air Animal: rat
Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, iso-alkanes, cyclique	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	2800 – 3100 mg/kg de poids corporel Animal: rat
DL50 cutanée lapin	≈ 2800 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 23,3 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
DL50 orale rat	4935 mg/kg
DL50 orale	4934 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Animal sex: male
CL50 Inhalation - Rat	22,5 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. .
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non classé
Cancérogénicité:	Non classé
Toxicité pour la reproduction:	Non classé
Mutagénicité:	Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	Hydrocarbures, C6 isoalcanes, <5% n-hexane	
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, cyclique	
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	Non classé	
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, cyclique	
	NOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	24,3 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day Study)
	Acétate d'éthyle (141-78-6)	
	LOAEL (oral, rat, 90 jours)	3600 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 795.2600 (Subchronic Oral Toxicity Test)
Danger par aspiration:	Non classé	
	Easy Spray	
	Viscosité, cinématique	350 mm ² /s ± 100 (Spindel 4, 20 RPM)
	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	
	Viscosité, cinématique	1,02 mm ² /s Temp.: '20°C' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm ² /s)'
	Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	
	Viscosité, cinématique	0,7 mm ² /s Temp.: '20°C' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm ² /s)'
	Hydrocarbures, C6 isoalcanes, <5% n-hexane	
	Viscosité, cinématique	0,46 mm ² /s Temp.: '20°C' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm ² /s)'
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, cyclique	
	Viscosité, cinématique	0,715 – 0,786 mm ² /s Temp.: 'other:25.0°C' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm ² /s)'
	Hydrocarbure	Oui
	Hydrocarbure aliphatique, alicyclique ou aromatique	Oui
	Acétate d'éthyle (141-78-6)	
	Viscosité, cinématique	0.44 mPas

Section 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Ecologie - général:

Flotte sur l'eau, s'évapore vite, danger de pollution d'eau potable en cas de pénétration du sol du produits. Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

Toxicité aquatique:

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Cyclohexane (110-82-7)	
CL50 poisson [1]	1 – 10 mg/l
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	1 – 10 mg/l Algae
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	1 – 10 mg/l Bacteria
LOEC (chronique)	0,32 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	0,17 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, cyclique	
LOEC (chronique)	0,32 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	0,17 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
CL50 poisson [1]	230 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CL50 poisson [2]	> 230 mg/l 96 u Pimephales Promelas
CE50 - Crustacés [2]	> 164 mg/l Magna 24u
NOEC (chronique)	2,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

12.2 Persistance et dégradabilité:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable
Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, iso-alkanes, cyclique	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,68
Potentiel de bioaccumulation	Non établi

12.4 Mobilité dans le sol:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
Écologie - sol	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, iso-alkanes, cyclique	
Écologie - sol	Flotte sur l' eau, s'évapore vite, danger de pollution d'eau potable en cas de pénétration du sol du produits.
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Écologie - sol	Modérément soluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6 Autres effets néfastes:

Pas d'informations complémentaires disponibles

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

Section 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Recommandation:**Législation régionale (déchets)**

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires:

Manipuler récipients vides non nettoyés comme facilement inflammables et dangereux.

Section 14: Informations relatives au transport:

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN:

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

14.1 No ONU:

VN-nr (ADR):	UN 3501
VN-nr (IATA):	UN 3501
VN-nr (IMDG):	UN 3501
VN-nr (ADN):	UN 3501
VN-nr (RID):	UN 3501

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Désignation officielle de transport (ADR/RID):	PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IATA):	PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IMDG):	PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (ADN):	PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A.
Document de description de transport (ADR):	UN 3501 PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A. ((1,1,1,2-Tétrafluoroéthane)), 2.1, (B/D), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Document de description de transport (IMDG):	UN 3501 PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A., 2, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Document de description de transport (IATA):	UN 3501 CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S., 2.1, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Document de description de transport (RID):	UN 3501 PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A., 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

14.3 Classe(s) de danger de transport:

Classe (ADR/RID):	2.1 (N)
Classe (IATA):	N (2.1)
Classe (IMDG):	2.1 (N)
Classe (ADN):	2.1
Etiquettes de danger (ADR/RID):	2.1, N
Etiquettes de danger (IATA):	N, 2.1
Etiquettes de danger (IMDG):	2.1, N
Etiquettes de danger (ADN):	2.1

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage (ADR/RID):	Non applicable
Groupe d'emballage (IATA):	Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG):	Non applicable
Groupe d'emballage (ADN):	Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement:	Oui
Marine Polluant:	
Autres informations:	Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

14.6.1 Transport par voie terrestre:

Dispositions spéciales (ADR):	274, 659
Quantités exceptées (ADR):	E0
Véhicule pour le transport en citerne:	FL
Catégorie de transport (ADR):	2
Tunnel restriction code (ADR):	B/D

14.6.2 Transport maritime:

Règlement du transport (IMDG):	Soumis
N° FS (Feu):	F-E
N° FS (Déversement):	S-D

14.6.3 Transport aérien:

Règlement du transport (IATA):

Soumis

14.6.4 Transport par voie fluviale:

Soumis

14.6.5 Transport ferroviaire:

Soumis

14.6.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Non applicable

Section 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Prescriptions nationales:

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:

Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, cyclique

Section 16: Autres informations:

Sources des données:

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire le produit au niveau des exigences de l'environnement, la santé et la sécurité. Cependant, elles ne doivent pas être interprétées comme garantie pour les propriétés.

Autres informations:

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.

Phrases importantes:

Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
 Asp. Tox. 1 - Danger par aspiration, catégorie 1
 EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 Eye Irrit. 2 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
 Flam. Gas 1A - Gaz inflammables, catégorie 1A
 Flam. Liq. 2 - Liquides inflammables, catégorie 2
 H220 - Gaz extrêmement inflammable.
 H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
 H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
 H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Press. Gas (Comp.) - Gaz sous pression : Gaz comprimé
 Skin Irrit. 2 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
 STOT SE 3 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques

NCEC SDS EU (REACH ANNEX II): Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Révision: 28/11/2022

Autres informations: 26/01/2023

Numéro de version: 2.3